

**INFORMATION
JEUNESSE**



La Seyne-sur-Mer



A NE PAS MANQUER : Journée Jobs d'été pour les 18/26 ans

Mercredi 14 mars 2012

9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

IPFM de La Seyne - Boulevard Toussaint Merle

Nombreux employeurs, Consultations d'offres, Rédaction de CV et lettre de motivation, Accès Internet

Festival de Cannes 2012 : Devenez membre du Jury-Jeunes

Vous avez entre 18 et 25 ans, l'âme d'un critique de cinéma, vous vous sentez capable de prendre place dans une démarche collective et vous êtes totalement disponible du 15 au 28 mai 2012 ?

Pour tenter votre chance, adressez au BIJ avant le 1er mars 2012 :

- 1 texte de 2 pages sous forme libre (critique, poésie, chanson, conte...) racontant votre plus beau souvenir de cinéma
- 1 texte d'1 page sur vos motivations à la participation au Prix de la Jeunesse
- 1 CV
- 1 courrier dans lequel vous vous engagez à vous libérer sur la totalité du festival (15 au 28 mai 2012 inclus)
- 1 photo d'identité

Le chéquier ciné-lecture devient le Pass culture +

9 chèques de 7, 6 et 4 euros pour acheter des livres, places de cinéma mais aussi concerts et spectacles... le chéquier Ciné-Lecture grandit : il devient cette année le Pass culture +.

Depuis 2004, le chéquier Ciné-lecture permet aux lycéens, apprentis, élèves des instituts spécialisés (IME, ITEP, EREA), jeunes suivis par une mission locale et étudiants boursiers, d'acheter des livres et des places de cinéma. Cette année, il s'élargit à l'achat de places de concerts, pièces de théâtre, spectacles... Disponible gratuitement sur demande.

FORUM EMPLOI

- Le BIJ de Toulon organise un forum sur les séjours linguistiques le mercredi 15 février 2012 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 dans ses locaux – place Raimu Toulon
- La ville de Six-Fours organise un forum emploi le 22 février 2012 à la salle Scarantino
- La ville du Pradet et L'UPV organisent le forum job d'été, le 28 mars 2012 de 13h30 à 17h - tout public à l'Espace des arts – le Pradet

Devenez Gendarme Adjoint Volontaire

Devenez volontaire dans la Gendarmerie pour une 1ère expérience professionnelle forte et valorisante pour l'avenir.

En tant que GAV (Gendarme Adjoint Volontaire) occupant un emploi particulier, accédez à des postes à compétences spécifiques dans le domaine du soutien opérationnel des unités.

Engagement pour une durée maximum de 5 ans.

Vous bénéficier d'avantages.

Déposer votre candidature pour une pré inscription sur internet ou dans l'un des centre d'informations et de recrutement le plus proche de votre région.

Conditions d'admissions :

- Etre âgé de 17 ans minimum et de 26 ans au maximum
- Etre de nationalité française
- Etre en règle au regard des dispositions du code du service national
- Présenter une moralité et avoir un comportement compatible avec l'exercice de la fonction de gendarme adjoint volontaire
- Ne pas avoir échoué trois fois aux épreuves
- Ne pas avoir bénéficié d'un congé de reconversion qui entraine la cessation définitive de l'état militaire vous devez justifier d'une qualification de niveau minimum d'un CAP ou d'une expérience en rapport direct avec l'emploi sollicité...

Pour plus d'informations vous adressez au BIJ de La Seyne-sur-Mer

BIJ

Tél. 04 94 06 07 80 ou 09 81 83 07 80

Fax. 09 81 70 23 53

Courriel. bijlaseyne@bbox.fr